

Programme de dépistage une exigence de qualité

La Fondation genevoise pour le dépistage du cancer (FGDC) gère le programme cantonal de dépistage sur mandat de l'État de Genève et dans le cadre de l'ordonnance LAMal, art. 12°. Le programme respecte les normes de qualité pour le dépistage organisé du cancer du sein en Suisse publiées par la Ligue suisse contre le cancer.

Missions

- Informer la population de manière équilibrée et accessible à toutes
- Assurer une équité d'accès au dépistage (remboursement hors franchise, information des populations défavorisées)
- Tendre vers une couverture de la population par la mammographie conforme aux recommandations européennes
- Inviter la population cible
- Informer les professionnels sur le dépistage du cancer du sein et les sensibiliser aux enjeux de la décision partagée
- Assurer la qualité du programme² :
 - Formation spécifique de base et formations continues régulières des radiologues et technicien-ne-s en radiologie médicale (TRM)
 - Suivi du contrôle et audit des installations radiologiques
 - Organisation des 2^e lectures et lectures de consensus
 - Revue des cancers d'intervalle
 - Suivi et prise en charge des examens positifs
 - Évaluation des performances du programme par des instituts universitaires indépendants

Activité 2020*

32'417 invitations envoyées

13'269 mammographies réalisées
(rapport nombre mammographies / nombre de femmes invitées = 40.9%)**

540 mammographies positives
(taux de rappel pour une procédure diagnostique = 4.2%)

68 cancers dépistés tous âges confondus
(48 cancers dépistés chez les 50-69 ans)

Il est à relever que l'épidémie de coronavirus (COVID-19) a entraîné en 2020 une baisse de la participation d'environ 10% par rapport à l'année précédente.

Références

1. Rapport d'enquête sur les pratiques et perception des femmes genevoises sur le dépistage du cancer du sein par mammographie, Perneger T, Décembre 2012
2. European Guidelines for Breast Cancer Screening and Diagnosis - Fourth Edition, EUREF, the European Reference Organisation for Quality Assured Breast Screening and Diagnostic Services
3. The benefits and harms of breast cancer screening: an independent review, Independent UK Panel on Breast Cancer Screening, The Lancet, October 30 2012
4. Breast-Cancer Screening — Viewpoint of the IARC Working Group, the New England Journal of Medicine, 2012

*Rapport d'activité FGDC 2020, depistage-ge.ch

**Recommandations européennes pour le taux de participation : >70%

Informations pratiques

Instituts de radiologie agréés

Rive gauche

- Affidea – CDRC
- CIO Centre d'Imagerie d'Onex
- Centre du sein, Maternité, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG)
- Clinique Générale Beaulieu
- Clinique des Grangettes
- ImageRive
- Institut de radiologie du Centre médical des Eaux Vives
- Centre Jean-Violette Imagerie médicale
- MedImage SA
- Rive Gauche SA – Centre d'Imagerie

Rive droite

- ImageRive Lac
- Centre d'Imagerie de la Servette
- Centre Imagerie Versoix
- Hôpital de la Tour
- Imagerie médicale Cornavin
- Rive Droite SA – Centre d'Imagerie

Informations complémentaires

- depistage-ge.ch
- swisscancerscreening.ch
- liguecancer.ch
- nicer.org
- euref.org

Ordonnanciers à disposition

au 022 320 28 28

FGDC Fondation Genevoise pour le dépistage du cancer
Boulevard de la Cluse 43 - 1205 Genève
T. 022 320 28 28
F. 022 320 28 30
secretariat@fgdc.ch

**FONDATION GENEVOISE
POUR LE DÉPISTAGE
DU CANCER**

Dépistage du cancer du sein Madame: _____
Née le _____

ORDONNANCE

MAMMOGRAPHIE DE DÉPISTAGE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ORGANISÉ

J'ai informé ma patiente des bénéfices et des limites de cet examen.

Ma patiente est âgée de plus de 50 ans et réside dans le canton de Genève. Au moment de la réalisation de l'examen, sa dernière mammographie faite dans le cadre du programme datera de 24 mois ou plus.

Un numéro de dossier est indispensable pour prendre rendez-vous dans un institut de radiologie agréé et bénéficier du remboursement hors franchise. Ma patiente peut l'obtenir en appelant le 022 320 28 28.

Ma patiente et moi recevrons les résultats par courrier, dans les dix jours suivant l'examen.

Signature et sceau du médecin

Avec le soutien de la République et canton de Genève
et en collaboration avec l'Association des Médecins du canton de Genève
Bd de la Cluse 43 - 1205 Genève - 022 320 28 28 | www.depistage-ge.ch

Programme genevois de dépistage du cancer du sein

«Plus de 80% des Genevoises impliquent leur médecin dans le choix et les modalités de dépistage»¹

Rôle fondamental du médecin dans le programme

- Informe sa patiente des bénéfices et des limites de la pratique régulière d'un examen mammographique
- Accompagne le choix de sa patiente dans le cadre d'un processus de décision partagée
- Oriente sa patiente vers les modalités de dépistage les plus adaptées à sa situation
- Assure la prise en charge en cas de résultat positif

**FONDATION GENEVOISE
POUR LE DÉPISTAGE
DU CANCER**

Dépistage du cancer du sein

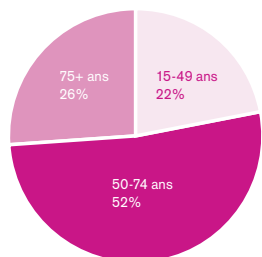
Orientation selon le niveau de risque



Le cancer du sein

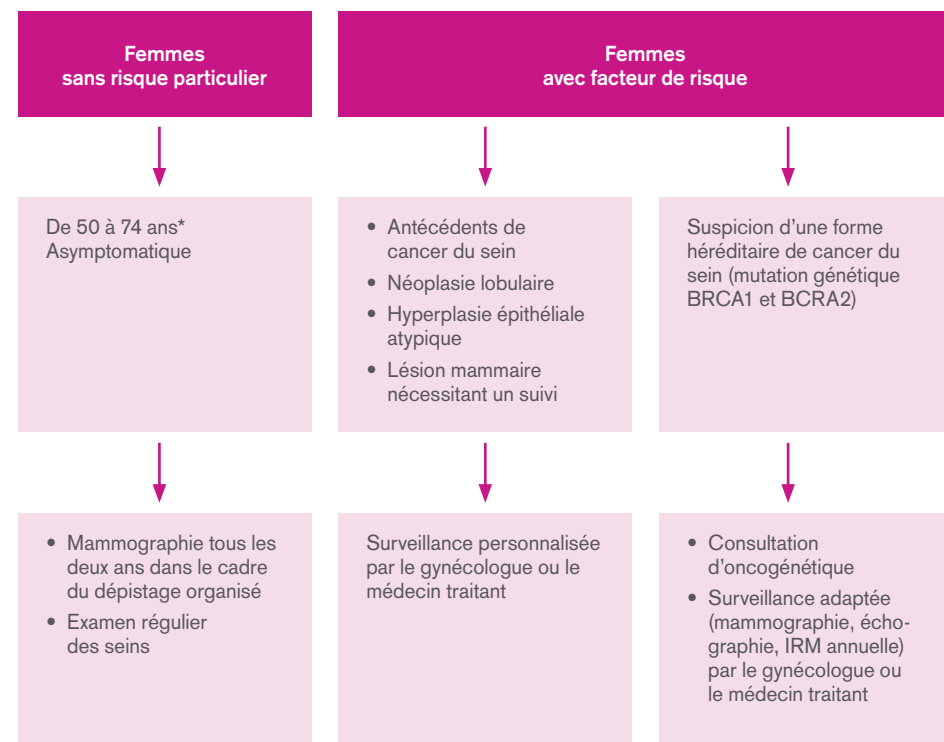
- Touche en moyenne chaque année **487** femmes à Genève, dont **254** ont entre 50 et 74 ans
- L'âge reste le principal facteur de risque

Incidence du cancer du sein à Genève
Données RGT 2016-2018 pour la femme



Population cible du programme

- Femmes asymptomatiques, âgées de 50 à 74 ans*, domiciliées dans le canton de Genève
- Les frontalières travaillant à Genève et au bénéfice d'une assurance LAMal peuvent également bénéficier du programme



Collaboration rapprochée avec le programme

Programme

Invitation personnalisée tous les 2 ans, de 50 à 74 ans, envoyée à toutes les résidentes du canton de Genève

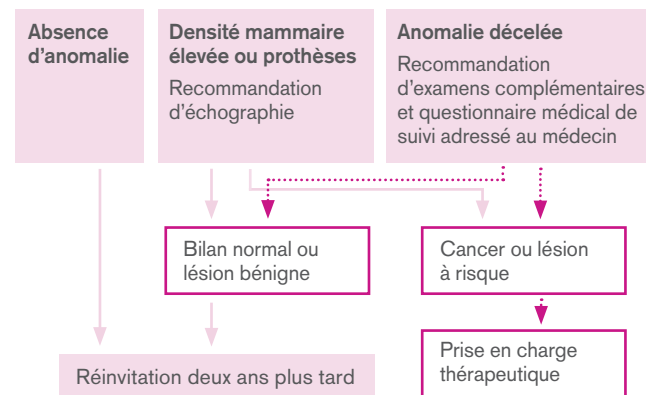
- Lettre avec indications pratiques
- Brochure d'information
- Liste des instituts agréés

Rendez-vous à l'institut de radiologie agréé

- Saisie du questionnaire de santé sur tablette numérique par la participante
- Réalisation de la mammographie par un-e technicien-ne en radiologie médicale (TRM)
- 1^{re} lecture par un-e radiologue agréé-e

Résultats et suivi au centre de dépistage (FGDC)

- 2^e lecture indépendante par un-e radiologue expert-e
- Conférence de consensus si les deux premiers lecteurs ont un avis différent
- Résultat envoyé par courrier au médecin et à la femme dans les 8 jours ouvrables



Médecin

Informe

Orienté selon le niveau de risque

Accompagne une décision partagée



Annonce et discute le résultat avec sa patiente

Prescrit les exams complémentaires

Prend en charge le suivi

Transmet à la FGDC le questionnaire médical de suivi

Processus de décision partagée

Informations

- Cancer du sein
- Risque individuel
- Dépistage

Présentation des options

- Programme de dépistage
- Dépistage individuel
- Pas de dépistage

Échange avec la patient-e

- "Avez-vous des questions sur la mammographie ?"
- "Avez-vous des réticences ?"

Teach back

"Pouvez-vous m'expliquer ce que vous avez retenu de notre échange ?"

Choix accepté par les deux parties

Décision partagée avec la patiente

Avantages et inconvénients du dépistage du cancer du sein³⁻⁴

Aspects propres au programme de dépistage

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none"> • Réduit la mortalité spécifique • Augmente les chances de guérison • Améliore la qualité de vie des femmes • Rassure 95 femmes sur 100 • Assure une équité d'accès <ul style="list-style-type: none"> - Remboursement par l'assurance de base* (LAMal)* avec exemption de franchise. La patiente ne paie que la quote-part, soit CHF 19,70 - Remboursement par la FGDC des 10% sur présentation d'un subside de l'assurance maladie • Garantit la qualité 	<ul style="list-style-type: none"> • Inconfort relatif à l'examen • Anxiété engendrée par le temps nécessaire à la double lecture • Faux-positif : lésion suspecte nécessitant des exams complémentaires. Dans 9 cas sur 10, ces anomalies se révèlent bénignes • Cancer d'intervalle : cancer occulte ou à évolution rapide qui se développe entre deux mammographies • Faux-négatif : cancer non dépisté, soit environ 1 cas sur 700 • Surdiagnostic

*L'assurance de base (LAMal) ne prend en charge la mammographie de dépistage que lorsqu'elle est faite dans le cadre d'un programme organisé

Résultats pour 1'000 femmes examinées dans le cadre du programme



*Après 74 ans, une femme peut continuer à se faire dépister dans le cadre du programme en en faisant la demande à la FGDC au 022 320 28 28

*Le dépistage n'est pris en charge par l'assurance de base que s'il est fait dans le cadre d'un programme